



## Carte de séjour salarié pour un sans papier, possible ou pas?

Par **labso**, le **22/10/2009** à **09:30**

Bonjour,

Je suis entré en France avec un visa étudiant.

Mon visa expiré, je suis resté illégalement sur le sol Français pendant 7 ans.

J'ai travaillé clandestinement pendant plus de 5 ans dans un restaurant français.

Ma question est de savoir si mon employeur peut me régulariser ma situation, soit obtenir une carte de séjour "salarié"

Merci pour votre réponse

Par **jeetendra**, le **22/10/2009** à **11:12**

[fluo]www.collectif12.com[/fluo]

Bonjour, la régularisation exceptionnelle au séjour par le travail est très difficile à obtenir, allez sur le site internet ci-dessus, tout est détaillé, courage à vous, bonne journée.